

Tome 67

fascicule 10

Décembre 1998

Abonnement 170 F — Le numéro 25 F

ISSN 0366-1326

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33 rue Bossuet, F 69006 LYON

Rédaction : P. BERTHET

A propos d'*Anchusa officinalis* L. (Boraginacée) dans la région lyonnaise.

Henri Rossat

En mai 1995, j'ai été intrigué par la présence d'une plante (un seul individu) inhabituelle pour la région lyonnaise, ceci à Francheville-le-Haut, près de la limite occidentale du lotissement de Baudrière-Cottage, au début de la pente conduisant à l'Yseron ; cette plante croissait au voisinage d'*Agropyrum* et autres Graminées, *Potentilla reptans*, *Fragaria vesca*, *Sedum reflexum*, *Daucus* et maintes autres trivialités. Il s'agissait visiblement d'un *Anchusa*, mais qui pourtant ne cadrerait pas avec les espèces signalées, pour la dite région, par la flore de CARIOT et SAINT-LAGER, ni par la toute récente « Flore lyonnaise » de G. NÉTIEN ; on me suggéra qu'il s'agissait peut-être d'une forme « minor » d'*Anchusa azurea* Miller.

En 1996 est apparu un deuxième pied de cet *Anchusa*, lui aussi de petite taille (50 cm) et à tige, verticale, ne portant que quelques rameaux ; il se dressait à 1 m environ du premier exemplaire, toujours subsistant. J'ai cherché à protéger ces deux individus de l'étouffement dû à la concurrence végétale, mais, en 1997, ils avaient disparu.

Par contre, fin mai 1997 seulement, je m'aperçus que deux pieds nouveaux, beaucoup plus forts et plus ramifiés que les précédents, s'étaient installés, à une coudée l'un de l'autre, à quelques mètres et un peu en contrebas des emplacements de 1996, comme si ces nouveaux exemplaires provenaient de graines des précédents, charriées par la pluie ou le vent ; ils étaient à l'ombre d'arbustes pendant une partie de la journée. Comme c'était le cas pour les années précédentes, l'un de ces nouveaux plants possédait une seule tige principale, verticale, mais bien plus largement ramifiée et plus haute (1,30 m environ) ; l'autre *Anchusa* de 1997 émettait, dès la surface du sol, une tige verticale et deux tiges obliques, celles-ci un peu retombantes, de 1 m à 1,40 m environ de longueur. Quand ces pieds furent détectés, ils étaient déjà complètement développés et très abondamment fleuris ; la floraison continua jusqu'à fin septembre, puis, de plus en plus amoindrie, jusqu'à fin octobre pour le pied tripartite, fin novembre pour l'autre.

Chez cette espèce, les tiges sont nettement mais très faiblement striées verticalement, et recouvertes de très nombreux poils assez raides, ceux-ci formant un ensemble assez rugueux au toucher, mais ces poils ne sont pas piquants. Les feuilles sont toutes lancéolées sessiles, à une seule nervure,

Note présentée le 9 janvier 1998.

très saillante en dessous, et elles portent une multitude de poils, surtout développés sous la nervure et les bords.

Les pédicelles floraux sont beaucoup plus courts que les sépales. Le calice n'est incisé que jusqu'à mi-hauteur des sépales (et non jusqu'à l'extrême base, ce qui serait le cas pour *A. azurea* Miller = *italica*). Le tube de la corolle dépasse un peu la pointe des sépales ; le haut de la corolle s'ouvre, mais en restant un peu concave, non étalé ; la corolle est typiquement plus petite que celle d'*A. azurea* : 10 mm de diamètre. Pour la dite station, au moment du plein épanouissement de la fleur, la corolle est d'un bleu pur, intense, uniforme, sans laisser apparaître de « veines » ou de zones de teinte légèrement différente ; mais du pourpre survient parfois sur une bonne partie de la corolle quand celle-ci va se faner.

L'excroissance supérieure portée par chaque pétale, près du centre de la fleur, se présente sous forme d'un massif blanchâtre, vaguement triangulaire, ni bordé de cils, ni formé de laciniures.

Les « akènes » (ou fragments de fruits) sont noirs ou gris-foncé, et portent de nombreuses protubérances, sauf sur leur face interne.

En résumé, il s'agit d'*Anchusa officinalis* L., ou Buglosse officinale.

Il n'est pas impossible que la présence de cette espèce, dans ce secteur, soit antérieure à 1995. Certes, il serait surprenant que, là, cet *Anchusa* m'eût échappé auparavant, mais il pouvait fort bien être établi à faible distance, dans telle zone privée, identifiée, mais d'accès impossible pour moi, et, pire encore, lieu récemment vandalisé.

Surprise : en consultant ensuite l'impressionnante Flore (non encore publiée) de M. COQUILLAT, j'ai noté que l'*Anchusa* en question avait déjà été cueilli, à une date non précisée, à Lyon même, rue du Pré-Gaudry, donc plus près de l'avenue Berthelot que de Gerland (voir note) ; bien qu'on ne puisse signaler toutes les adventices occasionnelles, il est tout de même surprenant que cette espèce ait été passée sous silence dans la « Flore lyonnaise » de G. NÉTIEN, M. COQUILLAT invitant précisément à rechercher cette plante, et l'espèce existant bel et bien, en réalité, dans le domaine étudié par SAINT-LAGER.

Mais, pour Francheville comme pour Lyon, d'où provient cet *Anchusa* ? Il est cité, entre autres, pour notre sud-est (Bouches du Rhône, Gard). Mais les stations connues les plus proches de la région lyonnaise sont encore assez distantes, et, à une station indécise près, sont situées dans le Briançonnais :

L'herbier général de l'ISARA, à Lyon, mentionne : Savoie, cultures, 1860, F. BERTET ; Briançon, terrains vagues autour de la ville, 14 août 1879 (Société Dauphinoise, Orval-Chaboissier-Faure) ; Briançon, bord des routes, 9 août 1882 et 15 juillet 1883.

On peut donc être un peu surpris que le Dr SAINT-LAGER n'en ait pas été avisé en 1889, pour sa révision de la Flore de CARIOT dont le domaine d'étude engloba alors le Queyras.

Puis les décennies s'écoulent... Dans son herbier, conservé à la Société Linnéenne de Lyon, J. MÉRIT signale, pour cet *Anchusa* : remparts à Briançon, 22 juin 1947.

Et voici pour ce dernier demi-siècle, communiqué par A. CHARPIN, alors conservateur au Jardin botanique de Genève : « à Briançon même, commun dans la ville, décombres, bords de chemins, alt. 1 320 m, 24 août 1960 ».

En 1968, Cl. FAVARGER indique cet *Anchusa* à Ceillac (Queyras), de 1 160 à 1 580 m d'altitude ; « rocaïlles près des chalets de l'Aval, à 1 300 m ; legit J. Cl. FAVIER ».

E. CHAS, dans son Atlas de la Flore de Hautes-Alpes, indique : rare, fréquent seulement dans le Briançonnais : St-Martin-de-Queyrières, Briançon, Puy-St André, St-Chaffrey.

Récolté aussi à Sisteron (A. CHARPIN, 1969).

Cet *Anchusa* est connu en Suisse (pas rare dans le canton des Grisons, commun en Engadine...), en maints pays, de l'Espagne à l'Europe orientale.

Serait le bienvenu tout complément pour la région lyonnaise ou pour les Alpes françaises (surtout du nord).

Malgré son qualificatif d'« officinal », cet *Anchusa* est absent du jardin botanique de la Tête d'Or, à Lyon, et du jardin botanique de la Faculté de médecine et pharmacie de Lyon ; donc ces derniers lieux ne peuvent être mis en cause comme origines conduisant à l'apparition de cette espèce dans les stations lyonnaises (Lyon et Francheville).

Mais, comme les semences portent quantité de protubérances, elles pourraient occasionnellement s'accrocher et se maintenir assez longtemps dans un plumage, et, surtout, elles peuvent être consommées par quelque bon voilier, puis rejetées, non digérées, beaucoup plus loin, et il n'est donc pas impossible que quelque oiseau ait joué le rôle d'agent transporteur, voici quelques années ou antérieurement, ce qui est d'ailleurs le procédé de dispersion généralement admis pour combien d'autres espèces ! Outre les lieux sus-indiqués, Alsace et Normandie ne sont pas exclues comme possibles nids originels.

Que soient très chaudement remerciés M. A. CHARPIN, pour les multiples précisions qu'il a bien voulu transmettre, M. P. BERTHET, Directeur du jardin botanique de la Tête d'Or, à Lyon et M. G. DUTARTRE pour les déterminations qu'ils ont assurées.

NOTES : Depuis, la rue du Pré-Gaudry a été urbanisée, bordée qu'elle est maintenant par des kyriellles d'entreprises ; d'un côté de la rue, sur un secteur situé au niveau d'un tournant, il subsiste toutefois une notable traînée de verdure semblant spontanée ; mais les plantes récoltées actuellement là sont triviales : *Chenopodium album*, *Amaranthus deflexus*, *Saponaria officinalis*, *Diplotaxis tenuifolia*, *Lepidium graminifolium*, *Medicago sativa*, *Ampelopsis quinquefolia*, *Torilis* sp., *Marrubium vulgare*, *Calamintha nepetella*, *Solanum nigrum*, *Cirsium arvense*, *Artemisia vulgaris*, *Picris echioides*, *Crepis setosa*...

M. COQUILLAT ne dédaignait pas herboriser dans les lieux alors semi-urbanisés qu'il rencontrait (voir même sa « Flore du pavé de Lyon » !), donc il est fort possible, sinon vraisemblable, qu'il a découvert lui-même la station sus-indiquée, d'où son incitation pour nous amener à rechercher ailleurs une pareille Buglosse.

Mais à quel niveau de la rue se situait vraiment la station de cet *Anchusa* ? S'y est-il maintenu longtemps ? vers quelles années ?

M. COQUILLAT avait constitué un très important herbier, auquel il tenait fort, mais qui a été presque entièrement détruit par des mains ignares, ou sciemment malfaisantes, dans les tout premiers jours qui ont suivi le décès du susdit, lequel avait décidé que son herbier serait cédé à notre « Lin-

néenne ». S'avère donc maintenant impossible tout contrôle de la référence ci-dessus mentionnée, concernant Lyon, comme d'ailleurs, pour combien d'autres espèces, la vérification d'identité et la recherche de précisions qui nous intéresseraient.

ADDITIF :

Les *Anchusa officinalis* de 1997, à Francheville, sont desséchés. Par contre, à quelques mètres de ceux-ci, ce 9 juin 1998, furent trouvés deux nouveaux pieds, alors non ramifiés, de 60 et 70 cm de haut, dont la floraison commençait. A quelques mètres en contrebas, un 3^e pied, complètement rabattu et couché (par passage de quelque animal ?) a été découvert, en août, fleuri. La station semblait donc se maintenir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CARIOT A. et SAINT-LAGER J. B., 1889 et 1897. — Botanique, tome 2, 7^e et 8^e éd., renfermant la Flore du bassin moyen du Rhône et de la Loire, E. Vitte, Lyon.
FOURNIER P., 1946. — *Les 4 Flores de France*, P. Lechevalier, Paris.
COQUILLAT M., 1956. — Flore du pavé de Lyon. *Bull. mens. Soc. linn. de Lyon*, 1956, pages 185-199.
COQUILLAT M. — Flore rhodano-ligérienne ; manuscrit pas encore publié.
FAVARGER Cl., 1968. — Contribution à l'étude de la flore du Queyras : la vallée de Ceillac (suite et fin). *Le Monde des Plantes*, n° 363, (p. 4).
CHAS E., 1994. — Atlas de la Flore des Hautes-Alpes, Conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance, etc. (p. 414).
NÉTIEN G., 1993. — Flore lyonnaise, Société Linnéenne de Lyon.
NÉTIEN G., 1996. — Complément à la Flore lyonnaise, ib.